



AIDE-MÉMOIRE

Accès à la Solution AgiliT par des employé(e)s de l'externe avec un courriel et un mot de passe

Cet aide-mémoire s'adresse à des employé(e)s en congé longue durée ou à des employé(e)s temporaires avec droit de rappel désirant accéder au module Postes vacants ou au module Formation de la Solution AgiliT – SAP SuccessFactors sans accès au réseau privé virtuel (RPV) d'Hydro-Québec.

Accéder une première fois à la Solution AgiliT ou réinitialiser le mot de passe	2
Accéder à la Solution AgiliT avec un mot de passe.....	7

Accéder une première fois à la Solution AgiliT ou réinitialiser le mot de passe

1 Cliquez sur le lien [Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe](#) à partir de la page suivante :

- [Tous nos sites | Hydro-Québec \(hydroquebec.com\)](#) > **Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe**

Au besoin, tapez le URL ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet :

- https://www.hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm

The screenshot shows the 'Services aux employés et aux employées' page. A red box highlights the link 'Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe'. Below it, the browser address bar shows 'hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm'. A second red box highlights the 'Accès employé(e) ou ressource externe' link on the conditions of use page, with a red arrow pointing to it.

Services aux employés et aux employées

1 > [Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe](#)

hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm

2

Hydro Québec

CONDITIONS D'UTILISATION – EMPLOIS HYDRO-QUÉBEC

Veuillez lire attentivement les conditions d'utilisation d'AgiliT d'Hydro-Québec avant de vous y inscrire et avant chaque utilisation. En utilisant AgiliT d'Hydro-Québec, vous acceptez d'être lié ou liée par ses conditions d'utilisation.

AgiliT d'Hydro-Québec est une plate-forme RH sur laquelle Hydro-Québec publie des offres d'emploi et offre des auto-formations. Les employé(e)s d'Hydro-Québec intéressé(e)s peuvent y postuler et suivre des auto-formations, tandis que les ressources externes autorisées peuvent y suivre des auto-formations. De plus, des personnes invitées peuvent devoir y accéder afin de suivre une évaluation de pré-sélection ou des auto-formations déterminées.

Avant d'accéder AgiliT d'Hydro-Québec et préalablement à chaque utilisation subséquente, vous devez vous assurer que l'équipement informatique que vous utilisez est notamment protégé par un antivirus et un pare-feu et que les derniers correctifs de sécurité disponibles y sont dûment installés.

Il est en outre interdit de poser quelque geste que ce soit qui serait susceptible de porter atteinte à la sécurité ou à l'accessibilité de la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec, notamment par la transmission d'un virus informatique, d'un cheval de Troie ou de toute autre menace similaire. Il est également interdit d'utiliser quelque méthode que ce soit afin de tenter de prendre contrôle du site ou de violer les mesures de sécurité et d'authentification en place.

Il est également interdit d'utiliser la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec en contravention des lois en vigueur au Québec et, notamment, d'y publier tout contenu illicite, malicieux, douteux, harcelant, nuisible, menaçant, abusif, malveillant, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux, raciste, haineux, en violation des droits de toute personne ou autrement dommageable.

Le contenu publié sur la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec est protégé par des droits d'auteur dont Hydro-Québec ou des tiers sont titulaires. Il est interdit de copier, de distribuer, de diffuser, de modifier, de reproduire et de publier le contenu d'AgiliT d'Hydro-Québec, et ce, de quelle que manière que ce soit, sans obtenir l'autorisation préalable d'Hydro-Québec ou du tiers concerné. Il est également interdit d'utiliser toute marque de commerce ou tout logo figurant dans la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec sans l'autorisation écrite préalable d'Hydro-Québec ou du tiers concerné.

Hydro-Québec se réserve le droit de retirer sans préavis le droit d'accès d'un utilisateur ayant contrevenu intentionnellement ou non aux présentes conditions d'utilisation.

Tout utilisateur qui ne se conformerait pas aux présentes conditions d'utilisation s'expose à des recours judiciaires et sera tenu personnellement responsable de tout dommage que pourraient subir Hydro-Québec ou des tiers en raison de cette utilisation non conforme.

Je déclare avoir lu, compris et accepté les présentes conditions d'utilisation.

[J'accepte les conditions d'utilisation – Accès employé\(e\) ou ressource externe.](#)

[J'accepte les conditions d'utilisation – Accès personne invitée.](#)

- 3 Saisissez votre courriel et cliquez sur **Poursuivre**.



Le courriel est votre courriel unique personnel que vous auriez indiqué à HQ pour inscription dans votre dossier.

Pour mettre à jour l'adresse courriel unique personnelle, contactez le Centre de services RH au 1 844 800-7474.

Important : Cette adresse courriel personnelle unique vous permet de réinitialiser votre mot de passe et sert d'identifiant pour accéder à la Solution AgiliT – module Formation. Cette adresse courriel vous permet également de recevoir le code de vérification d'identité lors de chaque nouvelle connexion.

- 4 Cliquez sur **Mot de passe oublié?**

5 Dans la page suivante, réinscrivez votre courriel dans le champ **Courriel**.

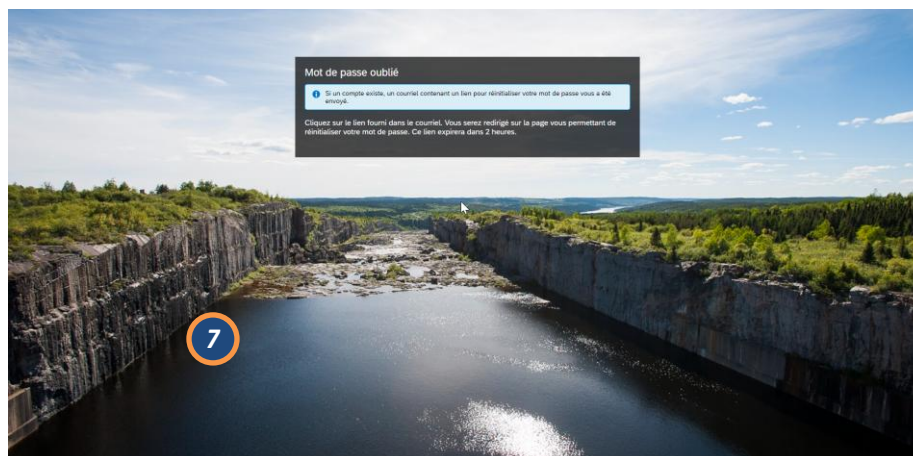
6 Cliquez sur **Envoyer**.

Le système vous fera parvenir un courriel à l'adresse inscrite à votre dossier (courriel personnel unique).

Vérifiez dans votre messagerie si le courriel de réinitialisation de mot de passe a été reçu.

Si vous ne recevez pas ce courriel, contactez le Centre de services RH au 1 844 800-7474.

7 La page suivante s'affiche.



- 8** Dans le courriel que vous recevrez, sélectionnez **Cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe.**

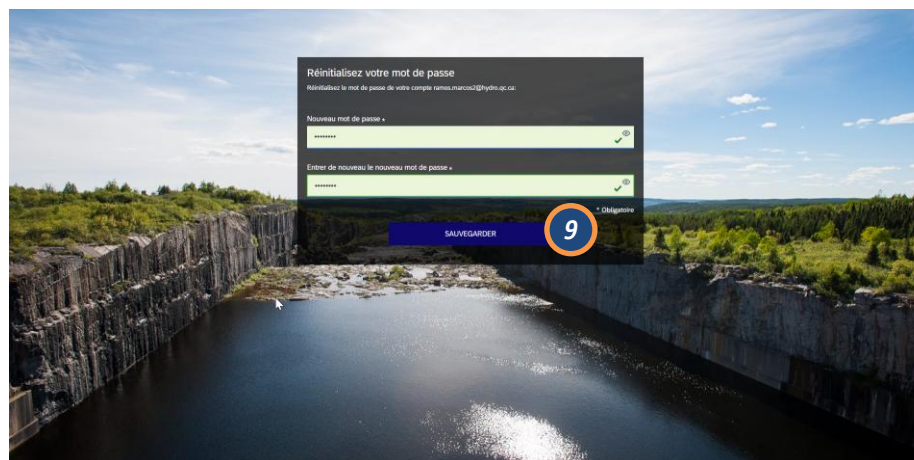


- 9** Saisissez votre nouveau mot de passe dans les cases appropriées et cliquez sur **Sauvegarder.**

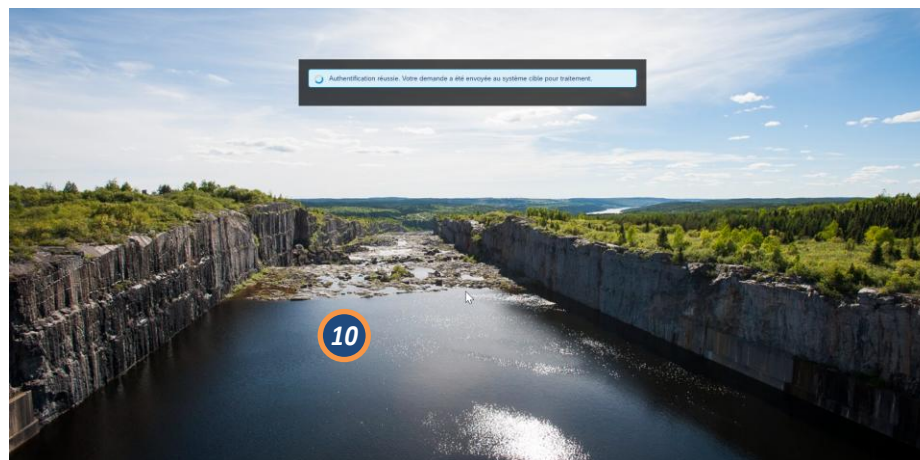


Le mot de passe doit respecter les critères de validité indiqués lors de la saisie.

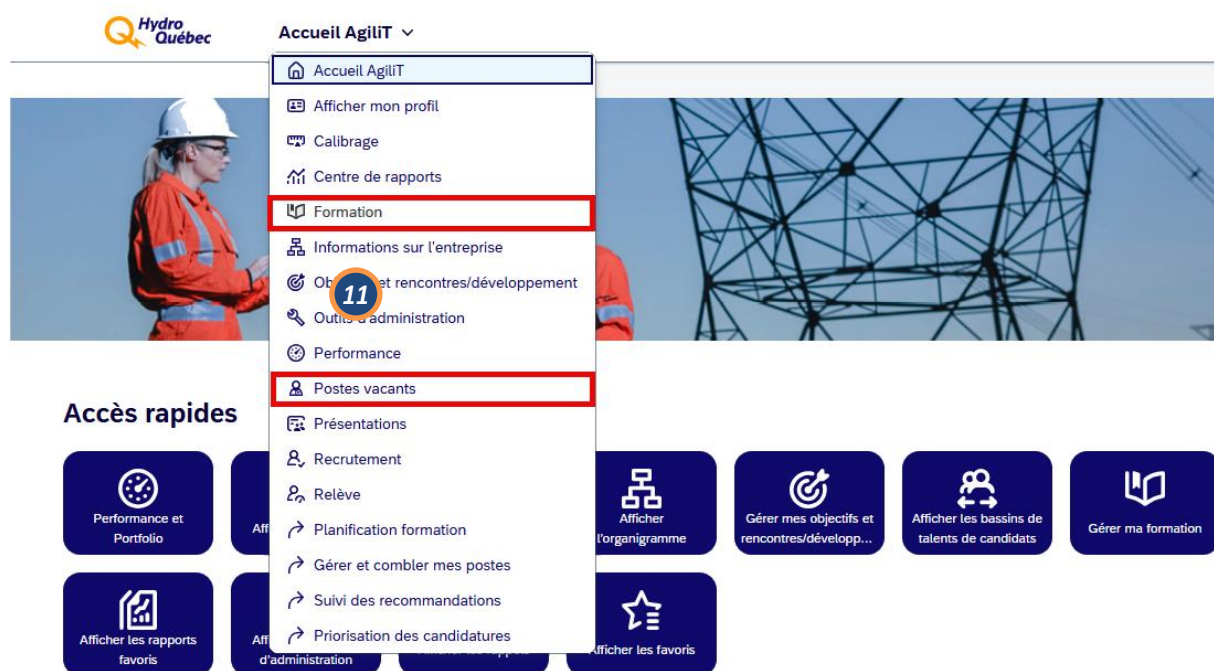
Pour toute problématique avec votre mot de passe, communiquez avec le Centre de Services TIC au 1 844 800-7474.



- 10 Cette page s'affichera et disparaîtra, si l'authentification est réussie.



- 11 Si réussi, vous aurez accédé à la Solution AgiliT.
- Pour accéder aux modules Postes vacants ou Formation, cliquez sur **Accueil AgiliT** puis, sur **Postes vacants** ou **Formation**.
- Selon vos privilèges d'accès, le menu de sélection pourrait varier.



Accéder à la Solution AgiliT avec un mot de passe

- 1 Cliquez sur le lien [Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe](#) à partir des pages suivantes :

- [Tous nos sites | Hydro-Québec \(hydroquebec.com\)](https://www.hydroquebec.com)
- > **Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe**

Au besoin, tapez le URL ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet :

- https://www.hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm

Services aux employés et aux employées 1

> [Accéder à AgiliT avec un courriel et un mot de passe](#)

← → ↺ ↻ 🔒 [hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm](https://www.hydroquebec.com/mon-extranet/conditions_utilisation.htm) 1

- 2 Lisez les conditions d'utilisation et cliquez sur [J'accepte les conditions d'utilisation – Accès employé\(e\) ou ressource externe.](#)

 **CONDITIONS D'UTILISATION – EMPLOIS HYDRO-QUÉBEC**

Veuillez lire attentivement les conditions d'utilisation d'AgiliT d'Hydro-Québec avant de vous y inscrire et avant chaque utilisation. En utilisant AgiliT d'Hydro-Québec, vous acceptez d'être lié ou liée par ses conditions d'utilisation.

AgiliT d'Hydro-Québec est une plate-forme RH sur laquelle Hydro-Québec publie des offres d'emploi et offre des auto-formations. Les employé(e)s d'Hydro-Québec intéressé(e)s peuvent y postuler et suivre des auto-formations, tandis que les ressources externes autorisées peuvent y suivre des auto-formations. De plus, des personnes invitées peuvent devoir y accéder afin de suivre une évaluation de pré-sélection ou des auto-formations déterminées.

Avant d'accéder AgiliT d'Hydro-Québec et préalablement à chaque utilisation subséquente, vous devez vous assurer que l'équipement informatique que vous utilisez est notamment protégé par un antivirus et un pare-feu et que les derniers correctifs de sécurité disponibles y sont dûment installés.

Il est en outre interdit de poser quelque geste que ce soit qui serait susceptible de porter atteinte à la sécurité ou à l'accessibilité de la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec, notamment par la transmission d'un virus informatique, d'un cheval de Troie ou de toute autre menace similaire. Il est également interdit d'utiliser quelque méthode que ce soit afin de tenter de prendre contrôle du site ou de violer les mesures de sécurité et d'authentification en place.

Il est également interdit d'utiliser la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec en contravention des lois en vigueur au Québec et, notamment, d'y publier tout contenu illicite, malicieux, douteux, harcelant, nuisible, menaçant, abusif, malveillant, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux, raciste, haineux, en violation des droits de toute personne ou autrement dommageable.

Le contenu publié sur la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec est protégé par des droits d'auteur dont Hydro-Québec ou des tiers sont titulaires. Il est interdit de copier, de distribuer, de modifier, de reproduire et de publier le contenu d'AgiliT d'Hydro-Québec, et ce, de quelle que manière que ce soit, sans l'autorisation préalable d'Hydro-Québec ou du tiers concerné. Il est également interdit d'utiliser toute marque de commerce ou tout logo figurant dans la plate-forme AgiliT d'Hydro-Québec sans l'autorisation écrite préalable d'Hydro-Québec ou du tiers concerné.

Hydro-Québec se réserve le droit de retirer sans préavis le droit d'accès d'un utilisateur ayant contrevenu à l'un ou l'autre des paragraphes ci-dessus ou non aux présentes conditions d'utilisation.

Tout utilisateur qui ne se conformerait pas aux présentes conditions d'utilisation s'expose à des recours judiciaires et sera tenu personnellement responsable de tout dommage que pourraient subir Hydro-Québec ou des tiers en raison de cette utilisation non conforme.

Je déclare avoir lu, compris et accepté les présentes conditions d'utilisation.

[J'accepte les conditions d'utilisation – Accès employé\(e\) ou ressource externe.](#) ←

[J'accepte les conditions d'utilisation – Accès personne invitée.](#)

3 Complétez le champ **Courriel** en y inscrivant votre courriel.

4 Cliquez sur **Poursuivre**.



Le courriel est votre courriel unique personnel que vous auriez indiqué à HQ pour inscription dans votre dossier.

Pour mettre à jour l'adresse courriel unique personnelle, contactez le Centre de services RH au 1 844 800-7474.

Important : Cette adresse courriel unique vous permettra de réinitialiser votre mot de passe et servira d'identifiant pour accéder à la Solution AgiliT – module Formation. Cette adresse courriel vous permet également de recevoir le code de vérification d'identité lors de chaque nouvelle connexion.

5 Saisissez votre mot de passe.

Si vous avez oublié votre mot de passe, retournez à la page 2 du présent document : [Accéder une première fois à la Solution AgiliT ou réinitialiser le mot de passe.](#)

6 Cliquez sur **Connexion**.

7 Pour accéder aux modules Formation ou Postes vacants, cliquez sur **Accueil AgiliT** puis, sur **Postes vacants** ou **Formation**.

Selon vos privilèges d'accès, le menu de sélection pourrait varier.

